



Reliez l'évolution informatique au management !

Les projets informatiques sont des projets complexes, dont la gestion exige des compétences particulières pas toujours disponibles en interne.

Fondamentaux

L'Appui à la conduite de projets informatiques est une solution dérivée du management par projets, tenant compte des contingences particulières de l'informatique.

L'identification des besoins de façon globale et stratégique amène l'entreprise vers l'amélioration des flux d'informations internes et externes en s'appuyant sur le meilleur des nouvelles technologies.

Cette démarche est la réponse appropriée aux besoins des décideurs et des responsables informatiques qui entendent maîtriser leur entreprise en reliant son évolution technologique à son organisation managériale.

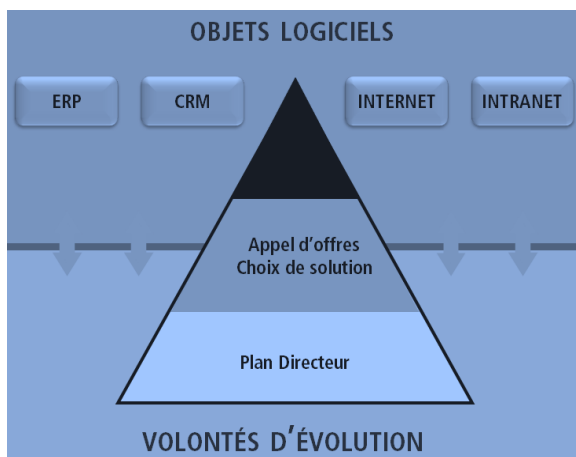
Une approche globale et des outils efficaces permettent au client de s'approprier la démarche et d'acquiescer sa propre autonomie. Après intervention, le client dispose des atouts suivants:

1. Une méthodologie,
2. Des outils documentaires
3. Des comportements et un savoir-faire

**Quels processus ?
Quelles informations ?
Quels progrès ?
Quelle intégration ?
Et quelle rentabilité voulons-nous ?**

Résultats

Cette démarche rayonne sur l'ensemble des domaines relatifs aux décisions informatiques.



- Définir des plans directeurs évolutifs
- Extraire, des axes directeurs, les projets adéquats
- Déterminer les compétences et les outils nécessaires
- Obtenir des fournisseurs des contrats avec le meilleur rapport qualité/prix
- Assurer une implantation rigoureuse et efficace des solutions informatiques choisies
- Disposer d'un plan d'installation approuvé par toutes les parties
- Disposer de solutions informatiques évolutives



CBU CONSEIL

APPUI A LA CONDUITE DE PROJETS INFORMATIQUES

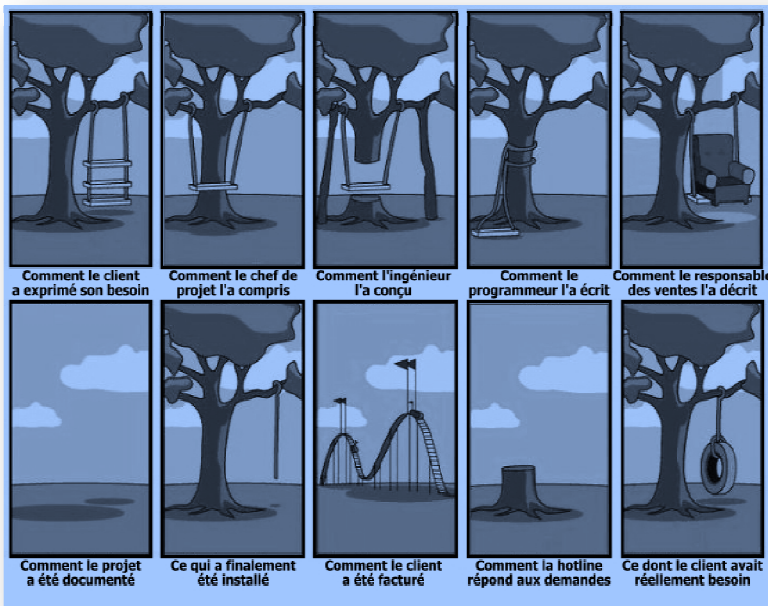
Démarche

Le choix et l'implantation de solutions informatiques se construisent à partir d'une définition solide des besoins à courte, moyenne et longue échéance en termes d'organisation, de réalités opérationnelles et de moyens technologiques.

- ◆ Le **diagnostic du système informatique** est la première étape lors de laquelle sont définis les buts à atteindre. Une analyse de la stratégie, de l'organisation, des solutions implantées, du matériel informatique et des méthodes de l'entreprise aboutit à la création d'un concept d'évolution.

- ◆ Le **plan directeur du système informatique** pose concrètement les besoins aux niveaux organisationnels, applicatifs, technologiques et méthodologiques. Il permet de lancer et gérer les projets adéquats.

- ◆ **L'appel d'offres**, fondé sur un questionnaire de base adapté aux besoins à couvrir, permet de se concentrer sur les fournisseurs crédibles et d'affiner le cahier des charges sur la base d'une trame d'évaluation. Il en résulte le **choix** de la meilleure solution, enrichie d'une planification d'implantation et de l'obtention **des meilleurs contrats**.



La gestion de projet informatique, vision humoristique...

- ◆ **L'accompagnement à l'implantation** concrétise les projets planifiés dans le cadre du choix de solution. Cette étape a également pour but de faire progresser l'organisation et les processus de l'entreprise.
- ◆ **L'évolution et la pérennité** du système mis en place sont assurées par des activités périodiques et annuelles dédiées au comité de pilotage du projet.

Chaque étape de cette démarche peut faire l'objet de modules indépendants. Ils peuvent être proposés séparément les uns des autres.

Apport Consultant

Le consultant, par ses connaissances en informatique et en organisation, assure l'interdépendance entre ces deux axes de la stratégie d'entreprise.

Il apporte son expérience de la conduite de projets au travers d'une méthode rigoureuse, dérivée de la gestion de projets.

Son expérience et sa neutralité donnent un élan novateur au débat. Tout au long du mandat, il contrôle l'avancement et la réalisation des étapes, maîtrise la qualité du projet, évite sa dérive.

Finalement, il transfère au client un véritable savoir-faire méthodologique et d'analyse.

Caroline Bertrand Urier . conseil en organisation d'entreprise

Avenue Général Guisan 23 . CH-1800 Vevey . Tél. : + 41 21 921 30 31 . Mobile : + 41 79 778 11 40
caroline.bertrand@cbu-conseil.ch . www.cbu-conseil.ch

Partenaire du réseau

JEAN-MARC BLANC
CONSULTANT